



CEDIDAC

CENTRE DU DROIT DE L'ENTREPRISE (DROIT INDUSTRIEL, DROIT
D'AUTEUR, DROIT COMMERCIAL) DE L'UNIVERSITÉ DE LAUSANNE

FORMATION CONTINUE

DEMI-JOURNÉE DE DROIT BANCAIRE

**LA PROTECTION DE
L'INVESTISSEUR :
LES NOUVEAUX ENJEUX**

Jeudi 8 février 2018

13h30 - 17h15

UNIL – CHAMBERONNE

BÂTIMENT INTERNEF

SALLE 273

Unil

UNIL | Université de Lausanne

PROGRAMME

ORGANISATION : PROF. ANNE-CHRISTINE FORNAGE - PROF. CARLO LOMBARDINI

13:30 Distribution de la documentation

13:55 Mot de bienvenue et introduction

Première partie : Les aspects de droit matériel

14:00 **Le point de vue de l'autorité de surveillance**
Claude Suchet, Expert de surveillance, Surveillance des banques/Accounting, Division Banques/Division Marchés, FINMA

14:30 **Les défis pour les banques**
Jean-Philippe Nerfin, General Counsel, Pictet Group Banks

15:00 **Les principales questions soulevées par les plateformes de prêt en ligne**
Anne-Christine Fornage, Professeure à la Faculté de droit, des sciences criminelles et d'administration publique de l'Université de Lausanne

15:30 *Pause*

Deuxième partie : Les aspects de droit procédural

16:00 **La mise en oeuvre judiciaire**
Carlo Lombardini, Avocat, Professeur à la Faculté de droit, des sciences criminelles et d'administration publique de l'Université de Lausanne

16:30 **La mise en oeuvre extrajudiciaire**
Marco Franchetti, Ombudsman des banques suisses

17:00 Discussion

17:15 Clôture du colloque

Lors de l'inscription au colloque, des questions en relation avec les thèmes traités peuvent être soumises aux conférenciers. Celles-ci sont à adresser au secrétariat sur papier libre ou par e-mail à l'adresse cedidac@unil.ch en précisant à qui chaque question s'adresse. Les orateurs auront ainsi la possibilité d'y répondre pendant leur intervention.

CONDITIONS GÉNÉRALES

1. Inscription

Le bulletin d'inscription doit être adressé au CEDIDAC, Université de Lausanne - Quartier Chamberonne, Bâtiment Internef, 1015 Lausanne, le plus rapidement possible, mais au plus tard dix jours avant la date du colloque. L'inscription est nominative et **définitive**. Une personne bénéficiant d'un tarif préférentiel ne peut se faire remplacer que par une personne bénéficiant elle aussi à titre personnel du même tarif préférentiel. Dans le cas contraire, la différence sera facturée.

2. Confirmation – paiement

Une confirmation écrite et une facture vous parviendront après réception de votre bulletin d'inscription.

Le paiement doit intervenir à réception de la facture.

3. Emplacement – accès

Les séances auront lieu à l'Université de Lausanne qui peut être rejointe en prenant le métro M1 depuis Lausanne-Flon ou depuis la gare CFF de Renens jusqu'à l'arrêt « UNIL-Chamberonne ». Plan d'accès sur : <http://planete.unil.ch>. L'utilisation des transports publics est encouragée.

4. Finance d'inscription – annulation

La finance d'inscription de CHF 300.– par personne (CHF 250.– pour les membres du Club du CEDIDAC) comprend la documentation et le café servi pendant la pause. Sur demande : tarifs spéciaux pour avocats-stagiaires, stagiaires notaires, doctorants et étudiants.

Seules les demandes d'annulation **formulées par écrit** seront prises en considération. Celles-ci doivent nous parvenir au plus tard 10 jours avant le colloque. Dans tous les cas d'annulation, un montant de CHF 80.– sera facturé pour les frais administratifs.



Passé ce délai, la finance d'inscription sera due intégralement, même en cas de non-participation au colloque.

5. Renseignements

Centre du droit de l'entreprise (CEDIDAC)
Université de Lausanne - Quartier Chamberonne
Bâtiment Internef
1015 Lausanne

Tél. 021 692 28 50

cedidac@unil.ch

www.cedidac.ch

BULLETIN D'INSCRIPTION

La personne soussignée, ayant pris connaissance des conditions générales figurant au dos de ce bulletin et les acceptant :

a) **prendra part** au colloque du 8 février 2018 « La protection de l'investisseur : les nouveaux enjeux »

- OUI (non-membre du Club du CEDIDAC, CHF 300.–/personne)
- OUI (membre du Club du CEDIDAC, CHF 250.–/personne)

b) **s'inscrit comme membre du Club du CEDIDAC** pour bénéficier immédiatement du tarif préférentiel (valable également pour l'achat des publications CEDIDAC) en qualité de :

- membre de soutien contribution : CHF 1'000.–/an
- membre ordinaire contribution : CHF 100.–/an
- membre étudiant ou doctorant contribution : CHF 25.–/an

*Nom	*Prénom
*Profession	*Société
Rue	Numéro
NPA	*Ville
E-mail**	Téléphone

Par l'envoi de mon inscription, **je confirme avoir lu et accepté les conditions de participation** figurant au dos de ce bulletin.

Date	Signature
------	-----------

- * ces éléments figureront sur la liste des participants remise avec la documentation
- ** sera utilisé pour l'envoi d'annonces et d'informations par le CEDIDAC

Bulletin à retourner, dûment complété, à :

Centre du droit de l'entreprise (CEDIDAC)
Université de Lausanne - Quartier Chamberonne
Bâtiment Internef
1015 Lausanne

ou inscription sur notre site www.cedidac.ch